



MAIRIE DE SAINT JEAN D'ARVES

La Tour 73530 SAINT JEAN D'ARVES

Tél : 04.79.59.72.64 / Mail mairie@saintjeandarves.fr

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT JEAN D'ARVES
se réunira, en séance ordinaire le 11 février 2026, à 18 heures 30.

Objet de la réunion

Délibérations à prendre sur :

- Approbation du procès verbal du conseil municipal du 26 janvier 2026.
- Adhésion à AGATE pour l'année 2026.
- Approbation de la convention d'occupation temporaire du domaine privé dameuse foodtruck, parcelle A 2062. Annule et remplace la précédente délibération.
- Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2026.
- Révision des tarifs et intégration de 3 nouveaux process relatifs aux interventions du CDG sur les dossiers de retraite CNRACL / Approbation de l'avenant n°2 à la convention relative à l'intervention sur les dossiers de retraite CNRACL.
- Questions diverses.

Fait à SAINT JEAN D'ARVES, le 03 février 2026

Le Maire

